

# COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FEDERALE TOULOUSE MIDI PYRENEES DU VENDREDI 24 juin 2022

# MRV

# PRESENCES ET REPRESENTATIONS:

	Présent /Absent/Excusés	A reçu procuration	A donné
Président du Conseil d'administration		de	procuration à
Philippe RAIMBAULT	P	JL. CHAUZY	
Membres fondateurs	I C	JL. CHAOZI	
Hugues KENFACK (UT1C)	E		
Emmanuelle GARNIER (E. Garnier)	P		
Jean-Marc BROTO (UPS)	E		
Catherine XUEREB (INP)	E		B. RAQUET
Bertrand RAQUET (INSA)	P	C. XUEREB	B. RAQULT
- 11 - 11 - 12 - 13 - 13 - 13 - 13 - 13		C. AUERED	C. GIRAUD
Olivier LESBRE (ISAE-Supero)	E	OTECHDE	C. GIRAUD
Christophe GIRAUD (CNRS)	P	O.LESBRE	
Virginie MAHDI (CNRS)	P	M.BOYER	
Personnalités qualifiées	1-		
Dominique FROMENT (CROUS)	E		
Olivier CHANSOU (ENAC)/ Philippe LE LIGNE	E		
Catherine MANCEL (ENAC)	P		-
Pierre SANS (ENVT)	P	D.TREMEAU BUSSON	
Damien TREMEAU BUSSON (ENSFEA)	E		P. SANS
Pierre FERNANDEZ (ENSAT)	P		
Jean-Yves FOURQUET (ENIT)	A		
Thierry ALCOUFFE (ONERA)	P		
Eric DARRAS (IEP)	E		
Audrey LORIDAN-BAUDRIER (IMT Mines Albi)	P	D. FROMENT	
Christelle FARENC (INUC)	Р	O. CHANSOU	
Caroline BARRERA (INUC)	P	L. BALDAS	
Bruno DARBOUX (pôle AEROSPACE VALLEY)	P	MO. ROY	
Hervé OSSARD (pôle AGRI SUD OUEST	А		
INNOVATION)			
Françoise TORRE (CFDT)	P		F. MARCHAL
Olivier LEBRETON (CPME)	Α		
Xavier PETRARCHI (CGT)	Р		
Marie-Odile ROY (MEDEF)	E		B. DARBOUX
Personnalités extérieures			
Nadia PELLEFIGUE	Р		
Maxime BOYER	E		
Jean-Louis CHAUZY supp. I.MONTIER	P		
Louis CASTERAN (Cté d'Agglomération Tarbes	P		
Lourdes Pyrénées)			
Catherine DURAND (Cté d'Agglomération Castres-	Α		
Mazamet)			
Norbert MELER (ville de Foix)	E		E. GARNIER

Représentants élus des enseignants chercheurs, enseignan	ts et chercheui	rs	
SECTEUR 1			
Cécile CRESPY (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	Р		
Jérôme RENAULT (FSU et sympathisant.e.s)	Р		
Anne-Marie O'CONNELL (Langues et rayonnement)	E		I. KAWA TOPOR
David NAVARRE (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	Р	C.DYBECK	
Isabelle KAWA-TOPOR (Langues et rayonnement)	Α	AM. O'CONNOR	
Sylvie LAVAL (FSU et sympathisant.e.s)	Р	L. ARNAUD	
SECTEUR 2			
Bertrand JOUVE (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	Р		
Sonia ROSE (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	E		B. JOUVE
Michael POUZENC (FSU et sympathisant.e.s)	Р	A. SIPPEL	
Alexandra SIPPEL (FSU et sympathisant.e.s)	E		M. POUZENC
Ophélie CARRERAS (Ensemble pour l'Université de	Р	A.PIROVANO	*
Toulouse)			
Alexa CRAIS (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	E		R. GONDRAN
SECTEUR 3			
Christel LUTZ (Université d'abord pour toutes et tous)	Р		N. NAUDE
Richard GUILET (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	E		
Jean-Luc ROLS (Nouvelle ambition pour le site)	Α		
Nicolas NAUDE (Université d'abord pour toutes et tous)	Р	C. LUTZ	
Frédéric MARCHAL (Ensemble pour l'Université de	Р	<u> </u>	- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Toulouse)			
Pascal PUECH (FSU et sympathisant.e.s)	Р		
France BOYER-VIDAL	Α		
SECTEUR 4			
Arnaud COCKX (FSU et sympathisant.e.s)	Р		
Joseph GERGAUD (Ensemble pour l'Université de	Р	, <u>.</u>	
Toulouse)			
Lucien BALDAS (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	E .		
Alain PIROVANO (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	E		O. CARRERAS
Lionel ARNAUD (FSU et sympathisant.e.s)	E		
Alexandre RIPOCHE (CGT FERC)	Α		
Représentants élus des BIATSS			
SECTEUR 1		<del>-</del>	
Rémi GONDRAN (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	Р	A. CRAIS	
Patrick PIERA (SNPTES)	P		
SECTEUR 2			
Ghislain DELRIEU (FSU et sympathisant.e.s)	P	<u> </u>	
Cécile DYBECK (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	E		
SECTEUR 3			
Patricia FONTES (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	Α		
Olivier HELIES (SNPTES)	P		
SECTEUR 4			
François GUERIN (CGT FERC)	Λ		
	A	<del> </del>	-
Guillaume GENTILS (Ensemble pour l'Université de	Р		
Toulouse)			
UFTMIP  Champing KIACHINAOVA (CNIPTES)			
Shamsiya KHASHIMOVA (SNPTES)	E	C MACHINE COM	
Yaël SALAMA (Ensemble pour l'Université de Toulouse)	Р	S. KASHIMOVA	<u> </u>

Représentants des étudiants hors formation doctorale		
SECTEUR 1		
Pierre DEVILLE (UNI: excellence de l'université)	Р	
Siège vacant	/	
SECTEUR 2	<u> </u>	<del>-</del>
Matéo LAIR (Bouge tes campus)	A	
Axel LOSCERTALES (Etudiant.e.s progressistes:une voix forte pour E. Garnier)	Р	
SECTEUR 3P		
France BOYER VIDAL (Bouge tes campus)	A	
Quentin ESTRADE (Un nouvel élan pour Toulouse!!!)	Α	
SECTEUR 4		
Valentin THEDON ( La Communauté des étudiant.e.s)	Α	
Antonin VAISSE (UNEF et SEL-CGT)	A	
Représentants des étudiants en formation dactorale		
Camille CHAMPIGNY (Les doctorants pour l'Université de Toulouse)	Р	
Shangrong CHEN (FSU et sympathisant.e.s)	Α	
Membres avec voix consultative	·	
Cécile FROMION, Agent Comptable de l'UFTMIP	Р	
Sophie BEJEAU, recteur d'académie	A	
Pascal Besnier/N.MERCIER, Rectorat DESUP	P	
Invités permanents		
Jacques CAVAILLE, Inserm	Α	
Marc PONTAUD, Meteo France	Α	
Stéphanie LAVIGNE, TBS	E	
Frédéric PRADEILLES, CNES	Α	
Jérôme DELORMAS, Isdat	Α	
Patrick CAZENEUVE, SATT	Р	
Jean-Denis FALISE, ICAM	A	
Denis DESCHEEMAEKER, IRT St Exupéry	Α	
Muriel ROTH, CREPS,	Α	
Pierre Benoit JOLY, INRAe	E	
Florence MORINEAU, IRD	Α	
Jean-François LEFEBVRE, CHU de Toulouse	E	
Odile JANKOWIAK-GRATTON, DGS	Р .	
Claude MARANGES, Directeur du DFVE	Α	
DREI		
Jérôme VICENTE, Directeur du DRDV	Α	
Maud LE HUNG, Directrice du DRSU	Α	
Hervé LUGA, vice-président Numérique	P	
Christian LIBEROS, commissaire aux comptes	Α	

Colomba DUSSART, DGS Adj. et Resp.Service Aff. Jur. et Inst.	Р	
Invités occosionnels		
Milène DURO, Directrice opérationnelle du DREI	Р	
Carine DESAULTY, Directrice opérationnelle du DRDV	А	
Emmanuelle GIRAUD, Directrice opérationnelle du DFVE	Р	
Mélanie DUCOLOMBIER, Responsable Communication	Р	
Catherine ROUSSY, Directrice du SICD	Р	
Jean-Marc SOULAT, Directeur du SIMPPS	Α	
Stéphanie PIERRON, Directrice du SPMG	Р	·
Béatrice QUEULIN, responsable du service des ressources humaines	Р	
Aude ARCHAMBAULT, responsable SAF	Р	
Jean-Yves LOPEZ, Responsable SNUT	Α	
Jean-François MAZOIN, Pad'Occ	Р	
Gilbert CASAMATTA, chargé de mission Pad'Occ	р	
Isabelle GUEIT chargée DILAMI	p	
Eugény PERRON BODIN chargée de mission DDRS	Р	
Hélène DEBULOIS	P	

#### 1. Approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 11 mars 2022 :

#### 1.1. Conseil d'administration du 11 mars 2022

Pas de remarques

☑ Vote ☐ info	NPPV:0	Contre : 0	Abs: 0	Pour: 58	
Adopté à l'unanimit	té				

B. Jouve : demande un point zip pour pouvoir télécharger tous les docs en une seule fois.

#### INFORMATIONS DE LA PRESIDENCE

2. Projet TIRIS et Processus d'élaboration des statuts de l'Université de Toulouse - Présentation de Philippe RAIMBAULT (Président)

Cf. PWP présenté en séance

Audition fin mai. Présentation devant le jury puis échanges avec le Jury. Ce dernier a posé des questions constructives sur les sujets de classements internationaux et sur le budget, l'équilibre financier.

Prochaine étape, réunion du Comité interministériel le 28 juin ; le délai d'annonce des résultats est incertain car il correspond à un temps politique lors d'une visite de la Ministre. Il faut qu'ils se prononcent rapidement car une 3ème vague est attendue. Nous espérons des nouvelles fin juin, début juillet.

Le travail sur les statuts a été piloté par L. Rass Masson: présentation en conseil d'administration inter établissements qui a permis de recueillir des remarques reprises dans une nouvelle version. Vu par le MESR: aucune des remarques n'a eu un impact politique susceptible d'impliquer de nouvelles discussions entre les établissements, ce qui est capital pour envisager une suite rapide du processus. On a eu des précisions sur des points où des doutes existaient et sur des points techniques ou des questions de cohérence dans le texte:

- Remarque sur la diplomation : reformulation pour être cohérent, doctorat et autres diplômes à faire selon 2/3 formules.
- Désignation du représentant des VUE dans les instances.
- Nécessité de faire état de suppléants pour l'ensemble des personnalités extérieures, notamment pour le quorum physique.

Le point d'interrogation qui reste est dans l'articulation entre les statuts de l'EPE et ceux de l'UT. Nous sommes dans l'attente d'un retour écrit du MESR aujourd'hui pour travailler sur une V3. Une nouvelle version devrait être produite la semaine prochaine.

S'agissant du Règlement Intérieur provisoire, le travail devra être mené en deux temps : une première série de précisions nécessaires pour installer les instances, puis l'intégralité du texte une fois les instances installées.

**E. Garnier**: sur la rencontre avec le jury : elle partage l'analyse de P. Raimbault et tous les participants ont eu le même ressenti. Jury qui a travaillé en amont et qui a cherché à comprendre comment ce projet a été construit. Il y a eu un moment intéressant où un membre du jury a dit que notre projet était intelligent et stratégique. Sur la question des classements, ce n'était pas leur idée majeure mais ils voulaient comprendre quel était notre degré d'intérêt pour l'obtenir. On leur a dit que ce n'était pas notre objectif n°1 mais un de nos objectifs. Sur le volet financier, ils demandent si notre demande est au bon niveau : bien obligé de dire oui mais on ne sait pas s'il fallait demander ce qui correspondrait à nos objectifs. Ils n'ont pas de compétences pour indiquer la hauteur de l'enveloppe financière à l'Etat. Si le jury dit que Toulouse n'est pas lauréat, tout est fini mais impression qu'on n'est pas dans cette configuration, en restant prudent. Donc on attend la confirmation et la hauteur de l'enveloppe.

- **B. Raquet**: sur le processus en cours sur les statuts, il y aura une AG exceptionnelle lundi et un conseil d'administration le 11/07. Les Commissions inter établissements de site ont produit un certain effet en termes d'échanges et de qualité. Le GT écriture a beaucoup interagit avec le conseil des membres. Il a le sentiment qu'on a trouvé un point de convergence plutôt intéressant. Il y a à l'INSA un travail d'appropriation à mener mais il est plutôt optimiste sur la perception de ces statuts par son établissement.
- **P. Raimbault**: sur l'intervention du jury il signale qu'il y avait un ancien membre du jury (Pierre Desmarais, ancien recteur de Liège et ancien membre du jury IDEX), ce qui est intéressant car il avait une connaissance de l'historique IDEX. Parmi les conditions posées au versement des fonds, il y a l'adoption des statuts, donc on ne pourra conventionner avec l'ANR qu'une fois ces derniers adoptés.
- S. Laval: question sur le volet formation comme point faible du projet ?
- **P. Raimbault**: on a été très peu interrogés sur le volet formation. Il y a des dispositifs prévus aujourd'hui, articulation plus complexe et un travail fin à faire avec les dispositifs de TIRIS vont permettre de mettre en place des éléments de formation.
- **E. Garnier** dans l'élaboration du projet TIRIS le développement de formations a été réfléchi mais pas posé dans cette première brique. La 1<sup>ère</sup> est orientée sur un projet recherche mais qui est pensé pour s'appuyer sur des formations. Elles seront actionnables à partir du moment où TIRIS sera en place. Cela pose plus de questions structurelles, d'arrimage entre les schémas des scolarités. On ouvrira ce chantier dès qu'on aura la 1<sup>ère</sup> rubrique.
- **S. Laval**: On parle trop peu des formations au sein du conseil d'administration, les dynamiques entre les universités ne sont pas toujours des dynamiques interdisciplinaires, par ex. point faible sur la co-accréditation avec aucune convention votée, dynamique essentielle pour créer du lien social entre enseignants-chercheurs.
- P. Raimbault: nous sommes conscients de cela.
- **P. Fernandez**: il a compris que les établissements membres seraient mentionnés dans les statuts. A-t-on eu des votes de conseil d'administration dans les établissements pour demander ce statut ? Est-ce que cette démarche a été actée ou est-ce qu'une autre procédure doit être menée ?
- **P. Raimbault**: la démarche de l'établissement est de consulter son conseil d'administration avec une délibération mais pour l'instant cela a été peu formalisé par les actuels associés. On espérait avoir plus de candidatures pour les traiter ensemble. Il va relancer ceux qui n'ont pas répondu.
- **P. Raimbault** : évoque le projet Hydrogène en réponse à l'AAP Compétences et métiers d'avenir, encore en stand by pour l'instant.

# 3. Pad'Occ

#### Présentation de J.-F. Mazoin et C. Casamatta

Cf. PWP présenté en séance

- **F. Marchal** : quel est le modèle économique de ce projet. Achats de matériels, volume du personnel qui va le faire fonctionner, investissements ?
- J.-F. Mazoin: sur les deux assiettes de financement: Etat/Région. L'Etat finance le fonctionnement y compris la masse salariale de démarrage, ce qui permet de constituer une équipe pour faire fonctionner Pad'occ s'appuiera sur des compétences des membres du consortium par recrutement ou mise à disposition. L'idée est de faire monter une équipe de plus en plus autonome. Le mécénat va venir compléter ces moyens sur la construction de l'usine école

Sur le fonctionnement quotidien : 14 RH + 4 personnes. Fonctionnement sur 2000h pour accueillir divers publics (lycées, entreprises, etc.) On a prévu aussi des RH pour l'accompagnement et la transformation. Au total 20 personnes environ.

Investissement Région de 6 Millions d'Euros.

- **F. Marchal**: Est-ce que les PME qui viendront sur PAd'Occ devront contribuer? Est-ce que le service sera payant?
- JF Mazoin: ce sera payant puisque la plateforme doit clairement être autonome à 5 ans. Apport des entreprises, ressources industrielles et commerciales. Autres ressources: les visites sont totalement gratuites. Pour les mises à disposition pour une formation, il faudra une contribution.
- **G.** Casamatta : la question est de savoir ce qui va se passer s'il n'y avait plus de financements ? Il faut voir comment va s'exercer l'attractivité auprès des PME et comment nous allons arriver à l'équilibre ce qui explique le dispositif d'arrêt de la plateforme prévu.
- **B.** Darboux : rend hommage à l'équipe projet qui a travaillé sur cette plateforme. Le besoin est évident mais l'objet est bizarre et compliqué à stabiliser juridiquement. Le besoin est énorme et ils ont une bonne confiance sur le fait que le modèle économique tienne. Par contre il faut s'organiser pour que cette demande arrive structurée et priorisée. Il y a un enjeu sur la phase de démarrage pour faire prendre la mayonnaise.
- P. Raimbault : précise que Bruno Darboux est le président de Pôle Aerospace Valley.
- **G.** Casamatta : l'originalité c'est que c'est une université qui porte ce projet. Il remercie C. Dussart qui a apporté son appui sur l'accord, J.-F. Mazoin qui a mené l'interface et toute l'équipe autour.
- **A.** Cockx : Y a-t-il des aspects robotiques ? matériaux envisagés ? métallique ou plasturgique ? Recyclage des matériaux et consommation d'énergie des bâtiments ?
- J.-F. Mazoin : la part robotique a un rôle majeur : couplage robot et machine-outil. Sur les matériaux on est sur une hypothèse de travail métallique. Choses réalisées par des entreprises d'Occitanie et on aura des processus d'appel d'offres pour solliciter des partenaires pour produire des outils.
- **G.** Casamatta: on va accompagner des entreprises pour un développement de nouveaux processus industriels. On va faire des analyses de cycles de vie, impact environnemental et énergétique pour contribuer une Usine du futur verte.
- F. Marchal: a-t-on des exemples de dispositifs qui vont être mis à disposition des entreprises?
- J.-F. Mazoin: question qui arrive un peu trop tôt à ce stade. On travaille sur un triporteur actuellement. C'est de la machine-outil mais dans la production il y a de la manipulation robotique aussi.
- ???: partenariat avec *Weare* qui est un consortium de PME dans le domaine de la tôlerie. Ils ont des implantations au Maroc et en Tunisie notamment. A-t-on l'assurance que les productions vont se faire en France et non pas au Maroc et en Tunisie ?
- J.-F. Mazoin : oui, le but est d'aider les entreprises françaises, les PME du territoire occitan situées sur le territoire, pour développer leurs compétences. Mais incapacité à prévoir ce qui se produit par la suite.
- P. Raimbault : souligne le caractère hybride du sujet et cela a beaucoup de sens avec ce qu'on essaie de faire avec nos partenaires économiques et académiques. Il salue l'appui remarquable de l'Etat et remercie les équipes en interne aussi. Mot spécial pour J.-F. Mazoin et G. Casamatta, Emmanuel Cordier et Serge Angevin. Une manière d'incarner le sujet serait d'organiser une visite des membres du Conseil d'administration pour montrer le projet en plus de l'inauguration.

☑ Vote ☐ info	NPPV:0	Contre : 0	Abs:1	Pour : 57
Adopté		<del></del> -	<u>.</u> .	

#### 4. ANITI

#### Présentation de Nicolas Viallet

- Cf. PWP présenté en séance et document adressé au conseil d'administration
- P. Raimbault : ANITI a été lauréat sur l'Appel à manifestation d'intérêts et compétences et métiers d'avenir, 5M€ obtenus qui vont permettre de renforcer la formation et les effectifs dans les établissements.
- B. Jouve : apprécie ce bilan. Vous n'avez pas rappelé le budget d'ANITI. C'est Combien ?
- N. Viallet: 70M€ de sept. 2019 à fin 2023, la moitié en nature et l'autre moitié en numéraire sur 4 ans.
- **B. Jouve :** quand on dit nos équipes de recherche se placent dans le top 20 : c'est qui ? Les chercheurs sélectionnés par ANITI ou ceux de nos établissements ?
- **N.** Viallet Les chercheurs sont en partie issus de chaires proposées au moment de la mise en place d'ANITI et validées par le jury international. Ce sont essentiellement des chercheurs des établissements et c'est un apport en nature des établissements par des mises à disposition. Quand il parle d'ANITI c'est un collectif.
- **B. Jouve** : sur les laboratoires de recherche vous avez donné une liste de labos : est-ce que cette liste est ouverte ?
- **N.** Viallet: la liste des chaires initiales est établie car sélectionnées par le jury international. On a souhaité ouvrir ces chaires là à l'ensemble des chercheurs du site. Pour ANITI 2.0 ont va renouveler les chaires et ne seront plus soumises à une validation du jury international. Il y aura des appels ouverts et on essaie de décloisonner le modèle initial imposé par le jury international.
- **B.** Jouve: du côté des SHS lesquelles sont présentes dans ANITI? Ne peut-on pas ouvrir encore plus localement ANITI? Idée de ne pas avoir à attendre l'ouverture via un AAP mais d'avoir des réunions d'information pour rejoindre les programmes sans attendre que le porteur de chaire vienne nous chercher.
- N. Viallet: sur SHS on a une chaire en psychologie (JF. Bonnefon, TSE), en droit (C. Renard) en économie (B. Jullien). Ce n'est certainement pas suffisant pour la suite. Dans ANITI 2.0 il y aura des choses à développer. Concernant l'ouverture locale cela a été fait avec des statuts de collaborateurs qui ont rejoint les chaires. Ils organisent en octobre des journées ANITI largement ouvertes à la communauté pour les faire connaître et attirer d'autres chercheurs. On veut jouer le rôle de catalyseur.
- **F. Marchal** : sur UT3, ANITI diffuse sur les formations mais l'informaticien est une denrée rare car déficit d'EC en la matière. Il voit mal comment on va pouvoir développer des formations au niveau licence notamment.
- **N.** Viallet : il est clair que les RH sont un élément bloquant pour développer ces formations. Les postes non permanents que l'on pourra récupérer sont un apport et il faut réfléchir à une alternative de formation pour palier ce blocage.
- **P. Raimbault :** c'est un point majeur au niveau de France Universités : l'accent a été mis sur ce point. Pas de fonds pour l'embauche de permanents.
- **O.** Hélies: sur le budget il trouve que le montant n'est pas si important que cela. Face aux mastodontes et entreprises qui ont des budgets gigantesques comment on se positionne? David contre Goliath.
- **N.** Viallet: oui on est un petit poucet dans ce monde. Au niveau national ce sont moyens qui ne sont pas si mal mais c'est très largement inférieur à ce que mettent les Etats-Unis ou l'Allemagne. On ne joue pas la même course. On s'attaque à des niches porteuses. On a la chance d'avoir sur Toulouse des activités industrielles qui ont des besoins sur des niches On est sur des besoins plus frugaux et plus spécifiques.
- **G.** Casamatta: intéressé par ce sujet, mais sent une frustration de la communauté sur la communication. Il y a un effort à faire. Ce document est remarquable et il faut le diffuser. Le site internet d'ANITI n'est pas très bavard.

- J. Gergaud: où peut-on trouver les statuts et le règlement d'ANITI car il n'a pas trouvé? Au niveau des chaires, trouver un moyen pour créer des formations: mettre en place des décharges incite à faire moins de recherche et cela crée des tensions entre collègues et ce n'est pas avec des ATER qu'on arrive à pallier l'absence d'enseignants. Le potentiel d'heures de recherche des post-docs est sous exploité.
- N. Viallet: les décharges sont à revoir effectivement, souhait d'ajouter des heures de formation par les chercheurs, le potentiel des thésards n'a pas été exploité non plus. L'organisation ne correspond pas au vrais besoins, Il faut travailler sur cela pour lancer ANITI 2.0. Pour le règlement il faut effectivement qu'on travaille notre site car il n'y est pas.
- N. Pellefigue: ce point était très attendu et la qualité du dossier le justifie pour être connu du plus grand nombre. On se positionne sur des sujets de niches et sur ce qui nous rend plus compétitif notamment l'IA éthique. Ce point est à explorer et le faire en lien avec le Canada qui travaille beaucoup là-dessus rapidement. Idem sur le secteur de la santé: la Région a indiqué son intérêt et c'est sur ce sujet qu'on pourra être pertinent et afficher notre leadership. ANITI doit porter scientifiquement l'IA éthique et pas seulement en termes d'innovation technologique. Il est important d'avoir l'éclairage de la force de recherche des scientifiques sur le numérique en Occitanie. Orientations pour le développement de la société qui doit impérativement être appuyé par la Science et la Recherche et non par le contournement d'autres théories, doutes démocratiques et fake news qui balaient de la main les scientifiques. Puisque ce champ est assez singulier, il faut communiquer différemment. La Région est prête à appuyer cette communication. Il faut appuyer ce modèle-là. Si l'évaluation ne portait que sur les brevets et les spin off la lecture serait défavorable. Notre force c'est cette méthodologie singulière qui donne de la compétitivité et de la valeur à la démarche française par rapport à d'autres mieux dotés financièrement.

UT2J: j'appuie ce qui vient d'être dit et je me réjouis que l'on puisse avancer dans ce sens.

#### 5. CIC

# Présentation de Stéphanie Pierron et Mélanie Ducolombier

Cf. PWP présenté en séance et document adressé au conseil d'administration

B. Jouve: adore l'esprit de ce projet? Pour le choix du nom a-t-on prévu un cadrage?

M. Ducolombier: oui, avec différentes conformations pour avoir du choix.

Des noms autour de la science, du parcours muséal... On travaille sur le règlement de concours.

#### 6. BR2

Cf. PWP présenté en séance et document adressé au conseil d'administration

P. Raimbault: ajoute que ce BR est marqué par la prise en compte de la dynamique de projets avec de nouvelles entrées et on anticipe de futurs projets. Logique de préfiguration de ce qu'on prépare dans le cadre de la future UT. Défis-clés destinés à créer des communautés scientifiques et d'innovation porteuses de filières de développement à l'avenir.

Pas de questions

# 7. Fongibilité asymétrique

#### Présentation par Aude Archambault

Cf. PWP présenté en séance et document adressé au conseil d'administration

M. Pouzenc : est-ce que cela veut dire qu'on ne va pas utiliser toute la masse salariale cette année ?

- A. Archambault : elle est utilisée principalement en fin d'année : une fois assurés qu'il reste des crédits suffisants pour la masse salariale due, on déclenche alors éventuellement son utilisation sur d'autres volets. On n'anticipe pas d'avoir du reliquat, mais une requalification.
- M. Pouzenc : En fin d'année on a plus le temps de dépenser en fonctionnement ou en investissement ?
- A. Archambault : c'est pour pouvoir le faire avant le BR de fin d'année, qui intervient trop tard en décembre.

<b>☑</b> Vote ☐ info	NPPV:0	Contre: 0	Abs:0	Pour : 58
Adopté				

#### 8. Cotisation 2022

# Présentation par Odile J-G

- Cf. PWP présenté en séance et document adressé au conseil d'administration
- T. Alcouffe: cette contribution qui va être versée est intégrée au budget 2022 ou sur 2023 aussi?

**OJG** pour 2022. Pour 2023 le faire plus tôt dans l'année, on n'a pas les données des établissements puisqu'on attend les effectifs étudiants. Attente des statuts pour connaître la participation des Établissements. Hypothèse pour le budget initial de 2023.

- **P. Raimbault** : Modèle économique sur des fondement IDEX, mais Idée de l'époque aujourd'hui dépassée ; il faudra donc un travail sur le modèle économique de l'UT.
- F. Marchal: ça représente quel pourcentage du budget de l'établissement?
- A. Archambault 10% hors projet des recettes.
- F. Marchal: Cela représente quel pourcentage d'un établissement membre?
- P. Raimbault : Pour UT2 par ex. c'est du 200K€ de cotisations pour 200M€ de budget soit 0,1%
- B. Raquet: idem
- P. Raimbault: pour les membres, mais pas pour certains associés. Discussion à mener pour l'avenir.

☑ Vote ☐ info	NPPV:0	Contre : 0	Abs: 0	Pour: 58
Adopté				

# 9. EDT prix concours ma T180s et Doctoriales

# Présentation par P. Raimbault :

Cf. PWP présenté en séance et document adressé au conseil d'administration

#### MT180s

- F. Marchal: 250€ ça fait mesquin. Au moins 1 000€?...
- P. Raimbault: on en prend note pour les prochaines sessions.
- **B. Jouve**: pourquoi ne pas faire un effort maintenant? Au moins 1 000€: c'est ce qui se fait.

P. Raimbault: il y a une tendance à demander à l'UFTMiP d'abonder avec un budget qui n'augmente pas. Il
entend que ce montant est faible. Les fonds IDEX ont été importants sur l'EDT et c'est un des services qui a
été le plus touché après la fin de l'Idex, donc cela reste très tendu budgétairement.

☑ Vote ☐ info	NPPV:0	Contre : 8	Abs : 7	Pour : 32
Adopté	•			

# **Actualisation tarifs Doctoriales**

- Cf. PWP présenté en séance et document adressé au conseil d'administration
- O. Carreras les 370€ sont pris par les établissements du doctorant?
- P. Raimbault: Oui. La répartition avec les labos n'est pas la même.
- B Jouve : quelle est la répartition ?
- **P. Raimbault** : il ne dispose pas de la répartition précise, forfait payé par l'établissement et répartition entre l'établissement, le labo et le doctorant.

<b>⊠</b> Vote □ info	NPPV:0	Contre: 0	Abs: 0	Pour : 58
Adopté	-	-		

# 10. Actualisation des tarifs de Médiad'Oc

# Présentation par Catherine Roussy

Cf. PWP présenté en séance et document adressé au conseil d'administration

Pas de remarques

☑ Vote ☐ info	NPPV:0	Contre: 0	Abs: 0	Pour : 58
Adopté				

# 11. Prix de la 8ème éd° du concours DDR5 2022

#### Présentation par Eugény Perron Bodin

Cf. PWP présenté en séance et document adressé au conseil d'administration

Pas de remarques

☑ Vote ☐ info	NPPV:0	Contre : 0	Abs: 0	Pour : 58
Adopté				

# 12. Projets complémentaires lauréats de l'AAP « Vie étudiante et de campus »

Présentation par Yaël SALAMA

Cf. PWP présenté en séance et document adressé au conseil d'administration

☑ Vote ☐ info	NPPV:0	Contre : 0	Abs:0	Pour : 58
Adopté				

# 13. Participation du DILAMI à l'AAP FAMI AIMES+ dans le cadre du consortium réseau Migrants dans l'enseignement supérieur et bilan du déploiement de DILAMI

#### Présentation par Isabelle GUEIT

- Cf. PWP présenté en séance et document adressé au conseil d'administration.
- A. Cockx : en début d'exposé on disait qu'un des objectifs était d'élargir le public et il n'a pas vraiment vu en termes de personnes accueillies cette augmentation ?
- I. Gueit : dans l'appel à candidatures on a des contraintes de publics éligibles. Les déplacés d'Ukraine ne sont pas éligibles au FAMI et on ne peut pas les recevoir, mais on ouvre des groupes supplémentaires en sept 2022 (15 places ouvertes) et en janvier 2023 pour entrer plus tôt dans le dispositif.

Formation diplômante, 3 volets à ce DU. 60-63 exilés /an

Quelles sont les différentes nationalités prises en compte dans ce dispositif ? N'y-a-t-il pas des dispositifs supplémentaires qui vont répondre aux besoins notamment des déplacés d'Ukraine ?

**I.Gueit**: oui, c'est l'objectif d'intégrer toute les nationalités? peu de visibilité sur l'installation des Ukrainiens en France, certains sont très jeunes et nous sommes motivés pour répondre aux demandes avec des fonds supplémentaires qui ont été demandés.

- **S. Laval** : êtes-vous complétement souverains dans le choix des étudiants ? Est-ce que la Région donne des consignes pour aider plus telle ou telle nationalité ?
- I. Gueit la Région est ouverte à toutes les nationalités, seul le statut constitue une contrainte.

☑ Vote ☐ info	NPPV:0	Contre: 0	Abs:	Pour : 58
Adopté				

#### 14. Revalorisation des indemnités des personnels de l'UFTMiP

#### Présentation par OJG

- Cf. PWP présenté en séance et document adressé au conseil d'administration
- **P. Piera**: par rapport aux cibles 2027 pour les cat C il ne faut pas s'arrêter pour les années à venir. 2027 n'est pas une finalité.
- O. Jankowiak-Gratton: on est d'accord. Ils font partie de la trajectoire comme l'ensemble des agents.
- O. Héliès: les montants sont présentés sur le dossier partagé.
- O. Jankowiak-Gratton: oui, ils ont été déposés hier.

☑ Vote ☐ info	NPPV:0	Contre : 0	Abs: 0	Pour : 58
Adopté				

#### **QUESTIONS ADMINISTRATIVES**

# 15. Nouveau guide des missions

# Présentation par Aude Archambault

Cf. PWP présenté en séance et document adressé au conseil d'administration

☑ Vote ☐ info	NPPV:0	Contre: 0	Abs: 0	Pour : 58
Adopté				

# 16. Groupement de commandes relatif à la signature électronique

# Présentation par Colomba Dussart

- Cf. PWP présenté en séance et document adressé au conseil d'administration
- **B.** Jouve : Pourquoi uniquement ces établissements pour le groupement de commandes et la signature électronique : UFTMIP, ENSFEA, UT1C ?
- C. Dussart : c'est qu'il existe déjà un dispositif dans les autres établissements ou pas de souhait de rejoindre le dispositif.
- **B. Jouve**: Pourquoi ne pas partager le dispositif existant?
- **C. Dussart** : Logique de commande publique, prestation externalisée pas de possibilité de se greffer directement.
- B. Jouve: Même produits que chez les autres?
- C. Dussart : Compatibilité dans le cahier des charges ex. avec le Docu Sign.
- **B.** Jouve : On pourrait mettre en place une règle consistant à savoir ce qui se met en place dans les établissements de façon systématique.

☑ Vote ☐ info	NPPV:0	Contre: 0	Abs: 0	Pour: 58
Adopté				

# 17. Convention de reversement à la Région pour la rénovation du Bât. 4TP4 de l'UT3

# Présentation par Stéphanie Pierron

Cf. PWP présenté en séance et document adressé au conseil d'administration

Pas de remarques

☑ Vote ☐ info	NPPV:0	Contre : 0	Abs: 0	Pour : 58
Adopté				

#### 18. Liste des conventions de l'UFTMiP 2022

Pour info

# 19. Questions diverses

**C. Lutz** : question sur le calendrier des conseils d'administration et leur fréquence au vu du nombre de sujets et du temps pour prendre connaissances des documents.

P. Raimbault : oui on va y réfléchir à la fin de l'année

Toulouse, le 14 octobre 2022

L'administrateur provisoire de l'Université Fédérale Toulouse Midi-

yrénées

Marc RENNER